

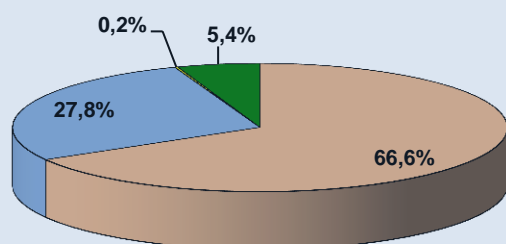
Bilan de l'orientation fin de 2nde Générale et Technologique dans l'académie de Montpellier

Enseignement public / juin 2019

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Répartition des décisions d'orientation au niveau académique

■ 1 Générale ■ 1 Technologique ■ Redoublement ■ Réorientation



Sur ces 18 059 élèves, 70.8% des élèves ont demandé un passage vers la première générale et 66.6% l'ont obtenu à la suite du conseil de classe. Cela constitue une augmentation de 3.9 points par rapport à 2018, où 62.7% avaient obtenu ce type de décision. Le choix d'orientation post-2nde doit être analysé dans le cadre de la réforme de la filière de la voie générale, qui voit disparaître les filières L, ES et S. Cette hausse des demandes et décisions vers la première générale a entraîné une plus faible demande (24.1%, -0.5 point) de la 1^{ère} technologique et une baisse des décisions (-1.1 point) par rapport à 2018. Un nombre plus faible de réorientation vers la voie professionnelle (5.4%) a également été observé par rapport à l'année passée (7%).

Comparativement à la situation nationale, l'académie a un niveau des demandes vers la 1^{ère} générale un peu plus faible (71.7% ; -0.9 point), écart qui se réduit lorsque l'on s'intéresse aux décisions (67.2% ; -0.6 point). L'académie a par contre un niveau des décisions vers la 1^{ère} technologique similaire à celui observé en France entière et conseille légèrement plus de réorientations vers la voie professionnelle (+0.9 point).

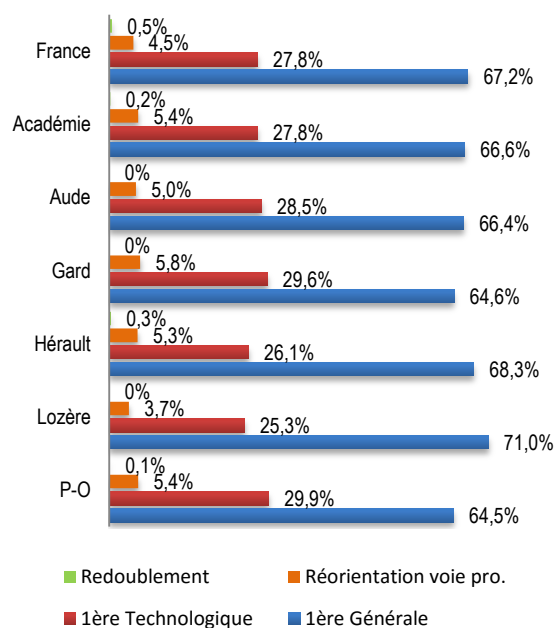
D'un point de vue départemental, comme en 2018, le Gard (64.6%) et les Pyrénées-Orientales (64.5%) ont un niveau des décisions vers la première générale inférieur à la moyenne académique. Néanmoins, ceux-ci ont connu des hausses (respectivement de 4.3 points et 6.4 points pour ce type de décision) supérieures à la hausse académique (3.9 points).

La situation contraire s'observe dans l'Hérault et la Lozère, où plus de décisions vers la première générale sont prises par rapport à l'académie, respectivement 68.3% et 71%, alors que moins d'élèves obtiennent une proposition vers la première technologique (26.1% et 25.3%). La Lozère a connu une augmentation des décisions vers la première générale par rapport à 2018 (5.8 points) supérieure à celle de l'académie, alors que l'Hérault qui avait déjà un niveau élevé des décisions vers ce type de voie, a connu une hausse de 2.7 points. L'Aude se situe par contre à un niveau de décision similaire à celui de l'académie, mais avec légèrement plus de décisions vers la première technologique (+0.7 point). Ce département a connu une forte baisse par rapport à 2018 (-2.7 points), où il était celui dans lequel le plus de décisions vers la première technologique était prise.

18 059 élèves étaient scolarisés en seconde générale et technologique (2GT), on constate une légère baisse pour la seconde année consécutive (1% par rapport à 2018).

52.6% des élèves étaient des filles pour 47.4% de garçons, ce qui correspond aux données observées en 2018.

Cette répartition académique est plus mixte que la répartition nationale où 54% des effectifs de 2GT sont féminins.



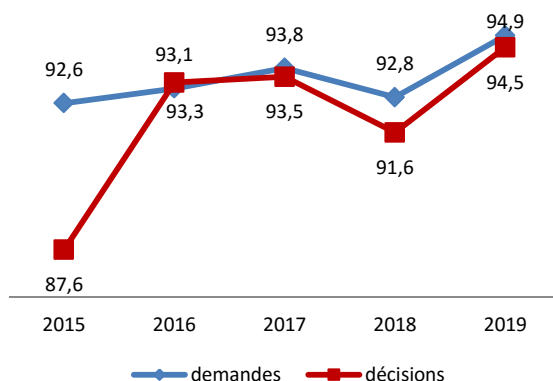
Evolution du dialogue entre demandes et décisions

Vers une classe de première générale et technologique

L'année 2019 a donc été marquée par une hausse des demandes (94.9%) et des décisions d'orientation (94.5%) vers une première générale ou technologique. Les demandes ont augmenté de 2.1 points alors que les décisions ont augmenté de 2.9 points, l'écart s'est ainsi réduit à 0.4 point.

La première générale a été demandée par 70.8% des élèves, contre 68.2% en 2018. Ce type de voie a été obtenu par 66.6% (-4.2 points par rapport aux demandes) des élèves alors qu'ils n'avaient été que 62.7% (-5.5 points) à l'obtenir en 2018.

En parallèle, si la première technologique a été sollicitée par 24.1% des candidats contre 24.6% en 2018, 27.8% des élèves ont obtenu une décision d'orientation dans cette voie, contre 28.9% en 2018. On constate également une nouvelle fois une légère réduction de l'écart entre demandes et décisions (3.7 points en 2019 contre 4.3 points en 2018).



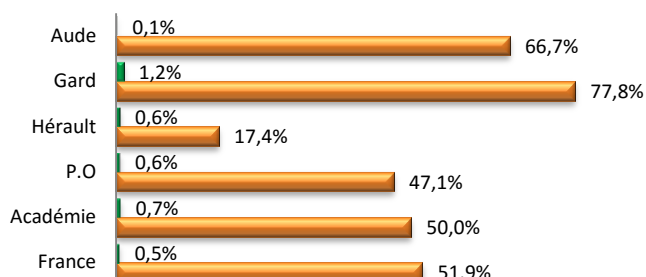
Appels pour un passage en 1^{ère} générale ou technologique

En lien avec une baisse des écarts entre les demandes et les décisions d'orientation, on constate un nombre de dossiers d'appel plus faible cette année (120 ; 0.72% des effectifs) par rapport à l'année passée (151 ; 0.83% des effectifs).

Le Gard est le département où l'on recense le plus grand nombre de dossiers, 54, ce qui représente 1.2% de ses effectifs. Suivent les départements de l'Hérault avec 46 dossiers (0.6%) et des Pyrénées-Orientales avec 17 dossiers (0.6%). Enfin l'Aude n'a enregistré que 3 dossiers d'appel alors que la Lozère n'a pas été concernée.

Le taux académique de satisfaction est de 50%, néanmoins les élèves du Gard et l'Aude ont enregistré des taux de satisfaction élevés, avec 77.8% et 66.7%, alors que seuls 17.4% des héraultais ont obtenu satisfaction.

■ % d'appels par rapport à l'effectif des 2des GT ■ % de satisfaction à l'appel



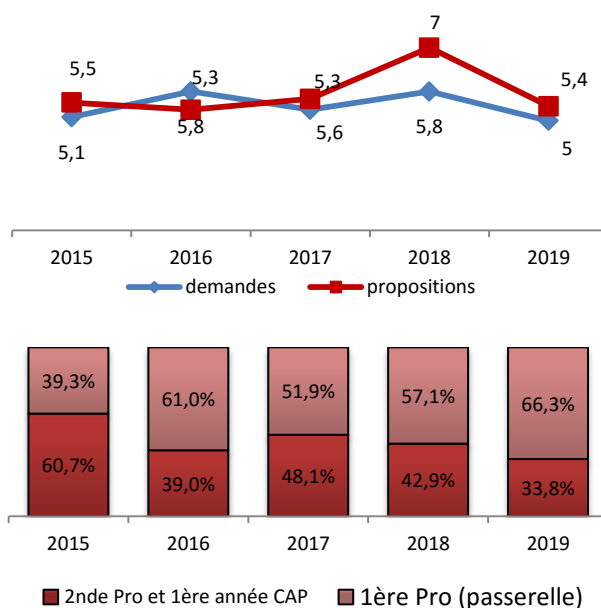
Vers la voie professionnelle

Rappelons que seuls les passages en 1^{ère} générale et en 1^{ère} technologique constituent une voie d'orientation à l'issue d'une 2nde GT. Néanmoins, on ne peut ignorer la réalité de la réorientation vers la voie professionnelle.

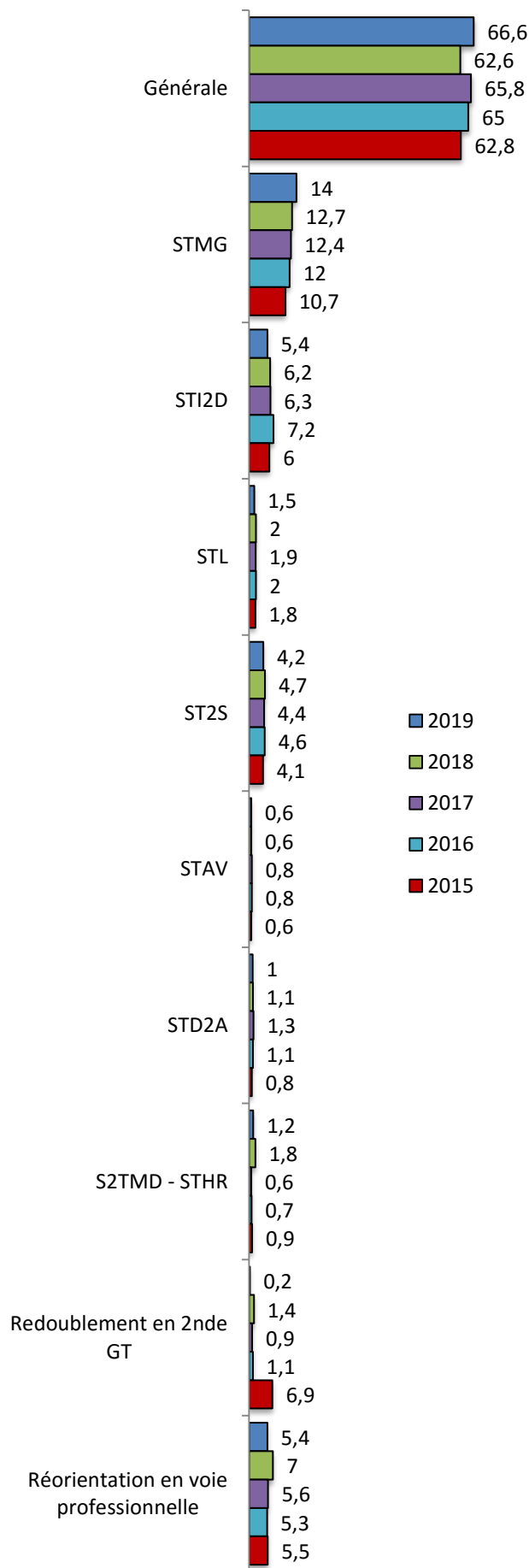
Moins de candidats ont demandé à rejoindre la voie professionnelle cette année par rapport à 2018 (-0.8 point). Ils ont également été moins nombreux à avoir une proposition dans cette voie en 2019 (-1.6 point). L'écart s'est ainsi réduit entre demandes des familles et propositions du conseil de classe, 0.4 point cette année contre 1.2 point en 2018.

Comparativement à la situation nationale, les élèves de l'académie demandent un peu plus la voie professionnelle (+0.6 d'écart ; 4.4%) et obtiennent un nombre supérieur de conseils à suivre cette voie de la part des conseils de classe (+0.9 d'écart ; 4.5%).

Lorsque les candidats ont souhaité rejoindre la voie professionnelle, leur choix s'est porté à 66.3% vers une passerelle pour rejoindre une première professionnelle contre 33.8 pour une seconde professionnelle, ce qui représente pour la première professionnelle, le niveau le plus haut constaté depuis 5 ans.



Orientation par voie et série de 2015 à 2019



L'orientation vers la voie générale

Les séries de la voie générale disparaissent cette année dans le cadre de la réforme du baccalauréat. L'analyse par rapport aux années précédentes est donc à relativiser, étant supposé que les chiffres correspondaient à l'agglomération des trois anciennes séries (L, ES et S). Nous observons au travers de ces chiffres que les élèves ont obtenu cette année plus de décisions d'orientations vers la première générale par rapport aux années précédentes. Mise à part l'année 2018 où les décisions avaient baissé, la courbe poursuit la hausse observée depuis 2015.

Comparativement à la situation nationale néanmoins, les élèves de l'académie obtiennent légèrement moins cette voie : 67.2% pour la France entière contre 66.6%.

L'orientation vers la voie technologique

Les décisions d'orientation vers la voie technologique ont baissé par rapport à 2018, comme indiqué ci-dessus, passant de 28.9% à 27.8%. Cette baisse s'est ressentie sur l'ensemble des séries, à l'exception de la série management et gestion (STMG) qui a connu une augmentation de 1.3 point. Cette série reste la série technologique la plus demandée (11.8%) et la plus obtenue (14%). La situation est d'ailleurs identique au niveau national où 11.6% des élèves demandent cette série et 14.1% obtiennent une décision d'orientation dessus.

La série « industrielle » (STI2D), seconde série la plus souhaitée après STMG, a connu cette année un recul de 0.8 point des décisions d'orientation par rapport à 2018. Elle atteint un niveau qu'elle n'avait jamais eu précédemment. Néanmoins, la situation académique est similaire à celle observée en France, où 5.6% des élèves seulement obtiennent une décision d'orientation pour cette série.

La série « santé et social » (ST2S) a connu également un recul de 0.5 point par rapport à 2018, puisque 4.2% des élèves ont obtenu une décision d'orientation pour cette série contre 4.7%. Les élèves de l'académie obtiennent néanmoins un peu plus cette série par rapport à la moyenne française (3.9%). Cela est également le cas, dans des proportions moindres, de la série STAV obtenue par 0.6% des élèves dans l'académie contre 0.4% en France.

Les autres séries (STL, S2TMD, STHR) se situent dans l'académie à des niveaux similaires à ceux constatés en niveau national, respectivement 1.5%, 0.6% et 0.6%.

On constate qu'après l'année 2018, où le niveau des réorientations vers la voie professionnelle avait augmenté (7%), celui-ci a retrouvé des valeurs proches de celles des années antérieures. Ce niveau reste néanmoins plus élevé dans l'académie (5.4%) par rapport à celui que l'on observe en France entière (4.5%).

Evolution des orientations selon le genre

Filles et garçons ont obtenu cette année un accès à la première générale ou technologique plus important. Si les filles sont toujours plus nombreuses à obtenir ce type de décision (95.5% ; +2.2 points), l'écart se réduit avec les garçons, qui ont obtenu cette année 93.3% de passage vers ces 1^{ères}, soit 3.3 points de plus qu'en 2018, alors que la hausse est de 2.5 points pour les filles.

Filles et garçons atteignent des décisions d'orientation vers une première générale et technologique qui dépassent les données enregistrées ces dernières années.

Ces données sont en cohérence avec celles observées au niveau national, où plus de filles obtiennent un passage vers la 1^{ère} générale ou technologique (95.9%) par rapport aux garçons (93.8%). L'écart est d'ailleurs quasi-similaire à celui de l'académie.

Dans le détail des voies, on constate cependant au niveau de l'académie un écart des décisions plus important en faveur des filles pour la voie générale, 69.8% obtenant cette voie contre 62.9% des garçons. A l'inverse, les garçons sont plus nombreux (30.4%) à obtenir la voie technologique que les filles (25.6%). Cette situation est similaire au niveau national où 70.5% des filles obtiennent la première générale contre 63.3% des garçons, alors qu'ils obtiennent à 30.6% une première technologique contre 25.5% pour les filles.

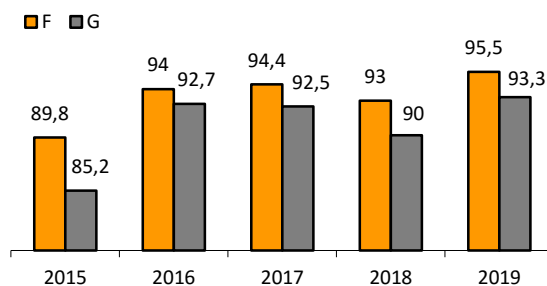
Lorsque l'on s'intéresse aux détails des séries technologiques les filles sont aussi nombreuses que les garçons, en proportion, à se diriger vers une 1^{ère} STMG (14%). De ce fait sur l'ensemble des candidats ayant eu une décision d'orientation vers cette série, 53.2% sont des filles et 46.8% des garçons.

D'autres séries connaissent des situations contrastées. La série industrielle (STI2D) est ainsi obtenue par 10.8% des garçons contre seulement 0.6% des filles. A l'inverse, les séries santé et social (ST2S) et artistique (STD2A) ont été obtenues par respectivement 6.6% et 1.5% de filles contre 1.6% et 0.5% de garçons. La série scientifique laboratoire (STL) a un profil moins différencié : 1.6% de filles l'ont obtenue contre 1.3% de garçons.

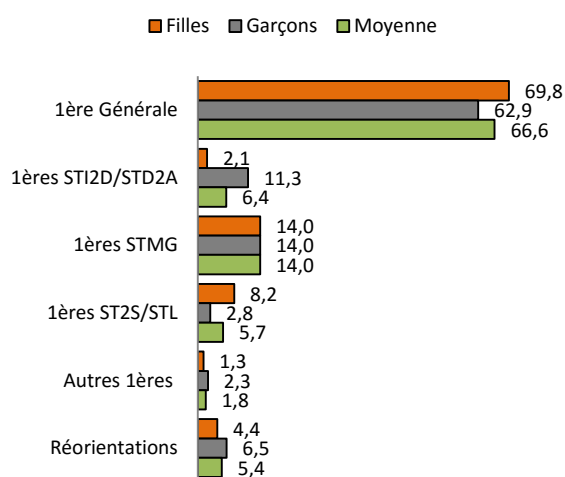
Réorientation vers la voie professionnelle

Un pourcentage plus important de garçons (6.5%) choisit une réorientation vers la voie professionnelle par rapport aux filles (4.4%). Cependant comparé à 2018, l'écart entre filles et garçons se réduit, passant de 2.6 points à 2.1 points. Cela est dû à une baisse de 1.9 point du niveau des réorientations pour les garçons cette année, qui s'accompagne d'une baisse plus modérée de la réorientation des filles (1.4 point).

Passage en 1ère GT



Répartition des décisions



Répartition des genres par série

